

---

---

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 27 mai 2019, à 19 h 30

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

---

---

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 18471, chemin du Grand-Saint-Charles (lot 5 133 792), dans le secteur du Petit-Saint-Charles. (X6 113)
3. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 8780, rue Centrale (lot 3 494 134), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
4. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 17755, rue Lapointe (lots 1 691 651 et 2 811 474), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
5. Approbation du procès-verbal.
6. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)
7. Acceptation finale de travaux.
8. Contrat relatif à l'évaluation du support technique JMap. (G2 310 U4 N11700)
9. Soumission relative à la fourniture et installation de modules de jeux de divers parcs. (2019-044) (G6 112 U3 N7827)
10. Soumission relative à la fourniture, livraison et mise en marche de quatre (4) colonnes mobiles pour l'entretien et la réparation des véhicules. (2019-050) (G6 112 U3 N15560)
11. Modification à la résolution numéro 412-05-2019 *Soumission relative à la valorisation des matières organiques*, afin de modifier le prix. (2019-034) (X4 111 103 U3 N64)
12. Abrogation de la résolution numéro 112-02-2018 *Acquisition de servitude permanente à des fins d'un réseau d'eau (partie du lot 6 110 723) sur la rue Simetin, dans le secteur de Saint-Canut*. (X3 511 S14 N15347)
13. Acquisition d'une servitude permanente à des fins d'un réseau d'eau sur une partie du lot 6 110 723 (rue Simetin), dans le secteur de Saint-Canut, de « Marc Pilon ». (X3 511 S14 N15347 #102542)
14. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 381 299 (rue de l'Esplanade), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14972 #105995)
15. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 1 847 177 (5305, rang Saint-

Hyacinthe), dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X4 210 S14 N5618 #105996)

16. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 943 232 (rue de l'Aigue-Marine), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15278 #106011)
17. Offre d'achat et achat d'une partie du lot 2 655 348, dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 100 N15235 #106012)
18. Vente du lot 6 291 772, situé sur la rue Victor, dans le secteur de Saint-Janvier, à Réseau de transport métropolitain (EXO) (G7 410 N11423)
19. Vente de véhicules et équipements de la fourrière. (G6 400 N3705)
20. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2320 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - agrandir la zone H 5-74 à même une partie de la zone H 5-27, dans le secteur de Saint-Canut et permettre les habitations trifamiliales contiguës dans ladite zone;
  - créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-10 et de la zone C 5-11, dans le secteur de Saint-Canut et d'y permettre les habitations unifamiliales jumelées et contiguës. (G8 400)
21. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - agrandir la zone H 5-74 à même une partie de la zone H 5-27, dans le secteur de Saint-Canut et permettre les habitations trifamiliales contiguës dans ladite zone;
  - créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-10 et de la zone C 5-11, dans le secteur de Saint-Canut et d'y permettre les habitations unifamiliales jumelées et contiguës. (G8 400) (U-2320)
22. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2319)
23. Adoption du règlement numéro 2316 autorisant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance pour des travaux de construction d'un entrepôt au garage municipal ainsi que des branchements de services d'aqueduc et d'égout sanitaire et de pavage et autres travaux requis à l'ajout de l'entrepôt, le tout dans le secteur de Saint-Augustin, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400)
24. Adoption du règlement numéro 2317 modifiant les règlements numéros 1539, 1737, 1915 et 2091 *Établissant des programmes d'aide sous forme de crédit de taxes foncières* afin que l'aide financière ne soit pas tributaire d'une demande d'aide soumise par le propriétaire, mais qu'elle soit considérée par le Service de la trésorerie si toutes les conditions sont respectées. (G8 400)
25. Adoption du règlement numéro 2318 sur la délégation de pouvoirs concernant le dirigeant d'un organisme public en vertu de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics*. (G8 400)
26. Nomination au poste de coordonnateur par intérim - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 200)

27. Embauche au poste d'agent de bureau pour le Service du greffe. (G4 112)
28. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-17, relativement à des rénovations extérieures d'un bâtiment résidentiel et d'un bâtiment accessoire sis au 14490, rue Saint-Jean, sur le lot 1 690 185, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
29. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-20, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment commercial existant (para-agricole) sis au 12191, rang Saint-Étienne, sur le lot 3 490 861, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
30. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-22, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment commercial sis au 8000, rue Saint-Jacques, sur le lot 3 492 096, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)
31. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-23, relativement à l'ajout d'un portique à l'habitation résidentielle de type unifamilial détaché pour en faire une habitation de type bifamilial d'un bâtiment sis au 9906, boulevard de Saint-Canut, sur le lot 1 848 847, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
32. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-24, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment commercial sis au 19867, chemin de la Côte-Nord, sur le lot 4 399 802, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X6 114)
33. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-26, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment industriel sis au 12725, rue du Parc, sur le lot 3 934 120, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
34. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-27, relativement au remplacement du parement d'acrylique projeté par un parement en acier sur toutes les villas projetées sur les rues de Brissac et de Cheverny, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
35. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-28, relativement à la construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment d'entreposage commerciaux sis sur la rue des Gouverneurs, sur le lot 5 559 277, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
36. Demande au ministère des Transports du Québec relativement à la sécurité routière à l'intersection du rang Saint-Rémi et du chemin Saint-Simon, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X3 600 N3713)
37. Dépôt de documents.
38. Affaires nouvelles.
39. Parole aux conseillers.
40. Période de questions.
41. Levée de la séance.

La greffière adjointe,

Karell Langevin, avocate